



**Termes de référence pour le recrutement d'un consultant pour réaliser  
l'évaluation externe finale du projet FSPI 2018-03  
Projet d'Appui à la Société civile et aux médias sur la thématique des Droits  
humains (ASMPRD)  
Burundi – 2018/2019**

## 1. Contexte et justification

Dans le cadre de son programme 2018-2019, l'Ambassade de France au Burundi a mené le projet d'« Appui aux organisations de la Société civile et aux Médias pour la Promotion et le Respect des Droits humains» (ASMPRD) financé par le Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants (FSPI).

La finalité du projet est de contribuer à l'effectivité et à la garantie des droits pratiques des groupes sociaux les plus vulnérables, par le renforcement des capacités d'action d'acteurs de la société civile et de professionnels des médias.

Le projet a été mené à travers deux composantes dont les objectifs étaient les suivants :

- Valoriser et renforcer des capacités d'action d'acteurs de la société civile burundaise à travers de la formation mais également le financement de projets pour la mise en œuvre d'actions au profit des groupes vulnérables,
- Renforcer et améliorer l'implication des professionnels des médias dans le domaine des droits humains.

Le projet arrive aujourd'hui à son terme et l'Ambassade souhaite bénéficier d'une capitalisation la plus complète possible sur ce projet. Une évaluation externe finale du projet est donc prévue.

C'est pour répondre à cette préoccupation que l'Ambassade de France au Burundi lance les présents termes de références pour recruter un consultant en évaluation pour la mener à bien.

## 2. Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

L'objectif principal est d'évaluer et d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du projet et d'identifier les écarts avec les objectifs fixés initialement dans la proposition du projet.

Dans ce contexte, l'Appui à la Société civile et aux médias sur la thématique des Droits humains, comme moteur de l'effectivité et de la garantie des droits pratiques des groupes sociaux les plus vulnérables a-t-il été catalyseur et suscité des actions avec des résultats pertinents et durables ?

Cette évaluation permettra d'identifier les bonnes et mauvaises pratiques aussi bien en termes d'actions des OSC et des médias vis-à-vis des populations vulnérables que de renforcement de capacités des OSC et des médias eux-mêmes.

Ainsi, l'évaluation sera amenée à mesurer la pertinence, l'efficacité, l'impact, la durabilité, et la viabilité des actions financées par l'Ambassade de France. Il s'agit aussi de vérifier le bien-fondé des dépenses et d'évaluer l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus.



A la lumière des documents et des entretiens, le rapport de l'évaluation finale s'attachera à développer davantage l'aspect prospectif, que l'aspect simplement évaluatif. Il devra comporter une analyse sur les retombées des actions menées sur les populations cibles et les médias afin d'en dégager les axes porteurs susceptibles d'être promues et amplifiées au sein de coopérations bilatérales et multilatérales avec des moyens et capacités plus importantes dans une perspective de complémentarité. L'évaluation finale devra se prononcer également sur la qualité du management du projet au sein des institutions bénéficiaires.

Entre autres, l'évaluation devra permettre de répondre aux questions suivantes :

### 1. En termes de Pertinence

- 1.1. Le projet tel qu'il a été conçu, notamment le choix des composantes et des activités, était-il pertinent pour atteindre les objectifs poursuivis, principal et spécifiques en matière d'Appui à la Société civile et aux médias sur la thématique des Droits humains
- 1.2. Dans quelle mesure les résultats attendus définis par le projet sont atteints à la fin de celui-ci ?
- 1.3. Les activités menées ont-elles été réalisées tel qu'initialement prévu ? Dans le cas contraire, quelles ont été les adaptations correctives mises en œuvre et leurs justifications ?

### 2. En termes d'efficacité

- 2.1. Le projet a-t-il mobilisé les ressources matérielles, financières et humaines prévues et appropriées, au regard du chronogramme et des contraintes externes ?
- 2.2. Comment évaluer les capacités et les compétences mobilisées par les partenaires, étaient-ils en adéquation avec les besoins et enjeux de ce projet d'appui multiforme ?
- 2.3. Le projet a-t-il permis une collaboration au niveau local d'un niveau satisfaisant ?
- 2.4. Le projet a-t-il permis une synergie avec d'autres acteurs intervenant dans les mêmes domaines et de quel niveau ?

### 3. En termes d'impact, de durabilité et de viabilité

- 3.1. Quelles sont les retombées à moyen terme de ce projet dans le renforcement de la société civile, des médias et de la population burundaise en général sur les questions de droits humains ?
- 3.2. Le projet a-t-il créé des changements au sein des acteurs : compétence, changement de comportement, réseautage, appel de fonds, émergence de nouvelles idées apparentées au projet ?
- 3.3. Y aurait-il des projets qui ont pu créer une influence institutionnelle à l'issue de leur réalisation ?
- 3.4. Le projet a-t-il pu favoriser une synergie entre plusieurs partenaires ainsi qu'une mobilisation de fonds externes ?
- 3.5. Comment la mise en œuvre des activités du projet s'est-elle déroulée ? Quelle a été la qualité de la coordination avec entre le Service de Coopération et d'Action Culturelle, le chargé de projet et les partenaires nationaux ?



L'évaluation finale devra produire au moins trois résultats :

- ✚ Un rapport d'évaluation, en français, comprenant notamment les réponses aux questions mentionnées ci-dessus
- ✚ L'organisation d'une séance de restitution avec les responsables du projet (SCAC ambassade de France, Chargée de projet, Comité de pilotage).
- ✚ Une contribution à l'atelier de clôture/capitalisation du projet

### 3. Méthodologie suggérée

A titre indicatif mais non limitatif, l'évaluation pourra se baser sur :

- Des entretiens avec les responsables du service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France et le chargé de projet
- Des entretiens avec les responsables des structures partenaires du projet (organisation de la société civile, autorités locales, médias)
- La revue des documents et supports de projet (contrats, documents de suivi programmatique et financier, rapports d'activités annuels, supports de communication et de sensibilisation audiovisuel, rapports techniques et financiers des ONG bénéficiaires de ce projet)
- Des entretiens avec les bénéficiaires (ONG, responsables administratifs, populations locales bénéficiaires)

Le consultant pourra proposer dans son offre d'autres éléments de méthodologie qu'il jugera nécessaires.

A titre indicatif, les Provinces concernées par le projet sont les provinces de Gitega, Ngozi, Cibitoke, Rugombo et Bujumbura Mairie.

### 4. Livrables

Les livrables attendus de la part du consultant seront produit en français et sont les suivants :

- Un programme détaillé du déroulement de l'évaluation
- Une liste des personnes rencontrées dans le cadre de cette évaluation
- Une présentation power point succincte pour l'atelier de clôture/capitalisation
- Un rapport d'évaluation qui pourra être organisé de la manière suivante :
  - a. Résumé en français
  - b. Objectifs de l'évaluation, questions principales et critères d'évaluation
  - c. Résumé de l'intervention, incluant les objectifs à atteindre, et présentation de la structure de mise en œuvre du projet, ainsi que du contexte d'intervention et les contraintes subies
  - d. Méthodologie d'évaluation, incluant ses limites
  - e. Analyse des informations recueillies et des évidences collectées sur l'impact du projet à court et moyen termes
  - f. Conclusions de l'évaluation incluant l'analyse des critères d'évaluation établis
  - g. Leçons apprises et bonnes pratiques dans la coordination de projet d'appui multiforme
  - h. Recommandations et perspectives



**Le rapport de l'évaluation final produit sera la propriété du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et ne pourra pas en aucun cas être diffusé par l'équipe d'évaluation.**

## 5. Modalités

La durée de cette mission d'évaluation a été estimée à 15 jours. Le rapport devra être transmis au plus tard 10 jours après la fin de la mission.

La gestion administrative du consultant ainsi que l'organisation logistique de l'évaluation seront assurées par la société Marketing and Trading Company (MTC), partenaire de l'Ambassade de France.

La note méthodologique du consultant devra donc décrire, de manière exhaustive, les besoins logistiques et organisationnels nécessaires à la bonne réalisation de l'évaluation.

## 6. Choix du prestataire

Le processus d'identification et de recrutement du consultant sera organisé par la société Marketing and Trading Company (MTC), partenaire de l'Ambassade de France, et s'effectuera sur la base des critères suivants :

- Exposé de la problématique et compréhension des TdR,
- Démarche méthodologique proposées et les besoins logistiques afférents,
- Références, expériences avérées dans le domaine
- Prix des prestations,
- Délais de réalisation.

Le profil recherché est celui d'un consultant local ayant déjà presté de façon satisfaisante avec l'Ambassade ou avec des organisations internationales et ayant des références positives sur des prestations similaires.

Les consultants intéressées par cette prestation devront soumettre une proposition technique comprenant a minima :

- une note de compréhension de la mission,
- une proposition méthodologique,
- un calendrier prévisionnel des activités à mener,
- une proposition financière détaillée,
- trois références (nom, coordonnées et organisation) relatives à des prestations similaires.

Les organisations intéressées doivent envoyer leur offre par email à l'adresse Marketing Trading company [mtccompan@gmail.com](mailto:mtccompan@gmail.com) avant le 6 Mars 2020 à 17h.